



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E154216

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/05/2015
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/01/2024
1 650

Raison sociale : PLOMBERIE ST-QUENTINOISE

1 RUE DES MESANGES
MONTJAY
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 811430404

Téléphone : 04 26 09 94 81
Portable : 06 61 28 54 07

Fax :

Siret : 811 430 404 00012

Site Internet :

Code NACE : 4322A

E-mail : plomberie.stquentinoise@orange.fr

Numéro caisse de congés payés :

Responsabilité légale :
FERLAY LIONEL GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 138266449 U 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 138266449 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/04/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	07/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	08/04/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	08/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.